

Extension du parc éolien : c'est non !

Les fonctionnaires technique et délégué de la Région wallonne refusent le projet d'extension du parc éolien de Couvin.

● Patrick LEMAIRE

L'extension du parc éolien du Tienne de Boussu, à Couvin, est refusée.

L'équipe de Jacques Mambour espérait y construire trois mâts supplémentaires, à côté de celui qui fut présenté comme le plus grand de Belgique. Mais les fonctionnaires délégué et technique de la Région wallonne ne l'autorisent pas.

Pourquoi ? Le rapport qui étaye leurs arguments compte trente pa-



EDA-10138081999

L'éolienne de Couvin restera-t-elle seule sur le Tienne de-Boussu ? La Région wallonne a refusé la construction de trois autres mâts.

ges ! Mais parmi ceux-ci, on peut épingle :

– L'impact paysager sur un environnement de grande valeur.

– La capacité moyenne de production des trois machines jugée trop

faible.

– Le fait que le projet ne contribue que faiblement au respect par la Wallonie des directives européennes en matière de production d'énergie verte et de moindre dépendance

énergétique.

– Le fait que le bilan comparé entre les avantages et les inconvénients du projet soit nettement en sa défaveur.

On le comprend, à Namur, on a pris en compte les arguments développés par les plus de 300 avis négatifs recueillis par les opposants au projet lors de l'enquête. Au total, 401 notes avaient été déposées au service de l'Urbanisme de Couvin à cette occasion.

Ce qui a pesé dans la balance, aussi ? L'avis négatif du Département Nature et Forêt de la Région wallonne comme, sans aucun doute, l'opposition du collège, émise le 14 février dernier.

Que fera donc l'association réunie par Jacques Mambour autour du projet ? Ce dernier ne sait pas encore. Hier, il disait ne pas avoir reçu le courrier officiel de notification, arrivé pourtant à la commune le 15 juin. « *Je ne suis pas seul à décider et*

je devrai donc en référer aux autres membres de notre association », nous a-t-il expliqué.

Pour les défenseurs du dossier, il reste la possibilité d'un recours auprès du Gouvernement wallon, voire auprès du Conseil d'État par la suite.

On peut raisonnablement penser, au vu de l'énergie (c'est le cas de le dire) dépensée par l'ASBL pour porter le projet, que les promoteurs de ce parc éolien tenteront de renvoyer leur dossier à Namur, pour une approbation par le monde politique cette fois. L'équipe de Jacques Mambour espérait, derrière cette extension du parc éolien, mener un projet de stockage d'énergie au départ d'étangs artificiels et de pompage d'eau. C'est donc un vaste objectif qui est ici en sursis.

Précisons que l'éolienne est en porte ouverte, ce dimanche, à l'occasion du Wind day. ■